



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Meguiar's (Canada) Inc. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits Meguiar's (Canada) Inc., dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de Meguiar's (Canada) Inc. à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                      |            |                                |            |
|----------------------|------------|--------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 41-8966-8  | Numéro de la version :         | 2.00       |
| Date de parution :   | 2025/12/01 | Remplace la version datée de : | 2025/04/17 |

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Céramique Hybride Nettoyant et cire trousse G2102

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Produits automobiles

### 1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Meguiar's Canada Inc.

Division: Meguiar's

Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5790, London, Ontario N6A 0A9

Téléphone : (800) 364-3577

Courriel :

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

41-7591-5, 41-7593-1

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit

3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDSs de Meguiar's Canada sont disponibles sur le site: [www.meguiars.ca](http://www.meguiars.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Meguiar's (Canada) Inc Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits Meguiar's (Canada) Inc., dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de Meguiar's (Canada) Inc. à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 41-7591-5  
**Date de parution :** 2025/09/25

**Numéro de la version :** 2.00  
**Remplace la version datée de :** 2025/04/17

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Céramique Hybride SiO2 Boost G2108 [G210808]

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Produits automobiles

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Meguiar's Canada Inc.  
**Division:** Meguiar's  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5790, London, Ontario N6A 0A9  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :**

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Danger par aspiration : Catégorie 1.

#### 2.2. Éléments d'étiquette

##### Terme d'avertissement

Danger

##### Symboles :

Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

**Pictogrammes**



**Mentions de danger**

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque une irritation oculaire grave. Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires.

**Mises en garde**

**Renseignements généraux :**

Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention :**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles.

Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

**Réponse:**

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Ne pas faire vomir. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

**Entreposage :**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

**Élimination :**

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                                | Numéro CAS | % par poids                  | Nom Commun                              |
|---|------------|------------------------------|---|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraités | 64742-47-8 | 40 - 60 Secret Fabrication * | Distillats, pétrole, léger hydrotraitée |
| 2-Propanol                                | 67-63-0    | 7 - 13 Secret Fabrication *  | Propanol-2                              |

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer).

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

#### Substance

Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

#### Condition

Durant la combustion  
Durant la combustion

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage

d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

## **6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

## **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

# **SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

## **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec les yeux. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

## **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

# **SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

## **8.1. Paramètres de contrôle**

### **Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite            | Mentions additionnelles |
|------------|------------|--------|---------------------------|-------------------------|
| 2-Propanol | 67-63-0    | ACGIH  | MPT:200 ppm; STEL:400 ppm |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Selectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés: Caoutchouc nitrile

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <b>Etat physique</b>                        | Liquide                              |
| <b>couleur</b>                              | Incolore                             |
| <b>Odeur</b>                                | Faible Naphta                        |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| <b>pH</b>                                   | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b> | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| <b>Point d'ébullition</b>                   | 82,5 °C                              |
| <b>Point d'éclair :</b>                     | 13 °C [Méthode de test:Coupe fermée] |
| <b>Vitesse d'évaporation :</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| <b>Inflammabilité</b>                       | Liquide inflammable : Catégorie 2.   |

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Limites d'explosivité (LIE)               | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur                        | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur relative                | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative                          | 0,87                              |
| Hydrosolubilité                           | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique                     | 14 mm <sup>2</sup> /sec           |
| Composés Organiques Volatils              | 0,0724 % en poids                 |
| Pourcentage de matières volatiles         | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation. Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

#### Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

**En cas de contact avec les yeux :**

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion :**

Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigüe**

| Nom                                       | Voie  | Espèces               | Valeur  |
|---|---|-----------------------|---|
| Produit général                           | Ingestion                                     |                       | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                   | LC50 > 5,4 mg/l                                     |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Dermale                                       | Composants similaires | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Ingestion                                     | Composants similaires | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| 2-Propanol                                | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 12 870 mg/kg                                   |
| 2-Propanol                                | Inhalation - Vapeur (4 heures)                | Rat                   | LC50 72,6 mg/l                                      |
| 2-Propanol                                | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 4 710 mg/kg                                    |

ETA = estimation de la toxicité aigüe

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom                                       | Espèces                    | Valeur                          |
|---|----------------------------|---------------------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Composants similaires      | irritant légère                 |
| 2-Propanol                                | Multiple espèces animales. | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom | Espèces | Valeur |
|-----|---------|--------|
|-----|---------|--------|

|   |                       |                                 |
|---|-----------------------|---------------------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| 2-Propanol                                | Lapin                 | Irritant grave                  |

### Sensibilisation de la peau

| Nom                                       | Espèces               | Valeur        |
|---|-----------------------|---------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | Composants similaires | Non classifié |
| 2-Propanol                                | Cochon d'Inde         | Non classifié |

### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Mutagénicité des cellules germinales

| Nom                                       | Voie     | Valeur             |
|---|----------|--------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | In Vitro | N'est pas mutagène |
| 2-Propanol                                | In Vitro | N'est pas mutagène |
| 2-Propanol                                | In vivo  | N'est pas mutagène |

### Cancérogénicité :

| Nom        | Voie       | Espèces | Valeur  |
|------------|------------|---------|---|
| 2-Propanol | Inhalation | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

### Effets toxiques sur la reproduction

#### Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom        | Voie       | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition     |
|------------|------------|---|---------|--|------------------------|
| 2-Propanol | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 2 génération           |
| 2-Propanol | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| 2-Propanol | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour   | pendant l'organogénèse |
| 2-Propanol | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | LOAEL 9 mg/l                                     | pendant la grossesse   |

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom        | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|------------|------------|---------------------------------------|---|---------|--|--------------------|
| 2-Propanol | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges                     | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| 2-Propanol | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne | Humain  | Niveau sans effet nocif                        |                    |

|            |            |                                       |   |               |  |                             |
|------------|------------|---------------------------------------|---|---------------|--|-----------------------------|
|            |            |                                       | sont pas suffisantes pour justifier une classification. |               | observé Pas disponible                         |                             |
| 2-Propanol | Inhalation | système auditif                       | Non classifié   | Cochon d'Inde | Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l      | 24 heures                   |
| 2-Propanol | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges                   | Humain        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom        | Voie       | Organe(s) cible(s)          | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                           | Durée d'exposition |
|------------|------------|-----------------------------|---------------|---------|---|--------------------|
| 2-Propanol | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l     | 24 mois            |
| 2-Propanol | Inhalation | Système nerveux             | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l       | 13 semaines        |
| 2-Propanol | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day | 12 semaines        |

#### Risque d'aspiration

| Nom                                       | Valeur              |
|---|---------------------|
| Distillats Legers De Petrole Hydrotraites | danger d'aspiration |

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

### SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

### SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

### SECTION 15 : Renseignements réglementaires

## 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 41-7591-5  | <b>Numéro de la version :</b>         | 2.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/09/25 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2025/04/17 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDSs de Meguiar's Canada sont disponibles sur le site: [www.meguiars.ca](http://www.meguiars.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Meguiar's (Canada) Inc. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits Meguiar's (Canada) Inc., dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de Meguiar's (Canada) Inc. à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 41-7593-1  
**Date de parution :** 2025/11/27

**Numéro de la version :** 2.00  
**Remplace la version datée de :** 2025/04/17

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Nettoyant Céramique Hybride G2107 [G210748]

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Produits automobiles

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Meguiar's Canada Inc.  
**Division:** Meguiar's  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5790, London, Ontario N6A 0A9  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :**

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

#### 2.2. Éléments d'étiquette

##### Terme d'avertissement

Non applicable.

##### Symboles :

Ne s'applique pas

**Pictogrammes**

Ne s'applique pas

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient  | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun   |
|---|------------|-------------|--|
| Ingrediénts non-dangereux                           | Mélange    | 85 - 100    | Ne s'applique pas  |
| Triéthanolamine                                     | 102-71-6   | 1 - 3       | 2,2',2"-Nitrilotriéthanol  |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | 68585-34-2 | 0.5 - 1.5   | Poly (oxy-1,2-éthanediyl), $\alpha$ -sulfo-omega-hydroxy-, éthers en C10-16-alkyl, sels de sodium: alkyle en C10-16 (alcool) éthoxylate d'acide sulfurique sel de sodium et SDA : 15-067-04. Consulter la procédure d'identification de substance SDA. |

Ingrediénts non-dangereux est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Le matériau ne brûlera pas.

**5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

**5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans cette produit.

#### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailleur de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### SECTION 7 : Manipulation et entreposage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides;

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingédient       | Numéro CAS | Agence | Type de limite          | Mentions additionnelles |
|-----------------|------------|--------|-------------------------|-------------------------|
| Triéthanolamine | 102-71-6   | ACGIH  | MPT:5 mg/m <sup>3</sup> |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

#### Protection de la peau/des mains

Selectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés: Caoutchouc nitrile

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire purificateur d'air adapté aux vapours organiques et des particules.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |   |
|---|---|
| <b>État physique</b>                        | Liquide   |
| <b>couleur</b>                              | Blanc laiteux   |
| <b>Odeur</b>                                | Faible Baie   |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>pH</b>                                   | 8,2 - 8,6   |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b> | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Point d'ébullition</b>                   | 100 °C  |
| <b>Point d'éclair :</b>                     | Point d'éclair > 93 °C (200 °F) [Méthode de test: Vase Clos Pensky-Martens] |
| <b>Vitesse d'évaporation :</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Inflammabilité</b>                       | Ne s'applique pas   |
| <b>Limites d'explosivité (LIE)</b>          | <i>Pas de données disponibles</i>   |

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <b>Limites d'explosivité (LSI)</b>               | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>pression de vapeur</b>                        | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Densité de vapeur relative</b>                | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Densité relative</b>                          | 1                                 |
| <b>Hydrosolubilité</b>                           | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>    | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Température de décomposition</b>              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>Viscosité Cinématique</b>                     | 6 000 mm <sup>2</sup> /sec        |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | 0,00014 - 0,00017 % en poids      |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>         | <i>Pas de données disponibles</i> |
| <b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b> | <i>Pas de données disponibles</i> |

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>Caractéristiques des particules</b> | <i>Ne s'applique pas</i> |
|--|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
|------------------|------------------|

Aucun connu.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

**Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

**En cas de contact avec les yeux :**

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

| Nom   | Voie      | Espèces | Valeur  |
|---|-----------|---------|---|
| Produit général                                     | Dermale   |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général                                     | Ingestion |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Triéthanolamine                                     | Dermale   | Lapin   | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Triéthanolamine                                     | Ingestion | Rat     | LD50 9 000 mg/kg                                    |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | Rat     | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Rat     | LD50 2 870 mg/kg                                    |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom   | Espèces | Valeur               |
|---|---------|----------------------|
| Triéthanolamine                                     | Lapin   | Irritation minimale. |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Lapin   | Irritant             |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom   | Espèces | Valeur          |
|---|---------|-----------------|
| Triéthanolamine                                     | Lapin   | irritant légère |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Lapin   | Corrosif        |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom   | Espèces       | Valeur        |
|---|---------------|---------------|
| Triéthanolamine                                     | Humain        | Non classifié |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Cochon d'Inde | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénérité des cellules germinales**

| Nom             | Voie     | Valeur             |
|-----------------|----------|--------------------|
| Triéthanolamine | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Triéthanolamine | In vivo  | N'est pas mutagène |

|   |          |                    |
|---|----------|--------------------|
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | In vivo  | N'est pas mutagène |

**Cancérogénicité :**

| Nom             | Voie      | Espèces                   | Valeur  |
|-----------------|-----------|---------------------------|---|
| Triéthanolamine | Dermale   | Multiple espèces animales | Non-cancérogène   |
| Triéthanolamine | Ingestion | Mouris                    | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom   | Voie      | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition     |
|---|-----------|---|---------|--|------------------------|
| Triéthanolamine                                     | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Mouris  | Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour   | 2 génération           |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom   | Voie       | Organe(s) cible(s)       | Valeur  | Espèces                          | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|---|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--------------------|
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom                        | Voie      | Organe(s) cible(s)          | Valeur  | Espèces                    | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition |
|----------------------------|-----------|-----------------------------|---|----------------------------|--|--------------------|
| Triéthanolamine            | Dermale   | rénale et / ou de la vessie | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour | 2 années           |
| Triéthanolamine            | Dermale   | foie                        | Non classifié   | Mouris                     | Niveau sans effet nocif observé 4 000 mg/kg/jour | 13 semaines        |
| Triéthanolamine            | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat                        | LOAEL 1 000 mg/kg/jour                           | 2 années           |
| Triéthanolamine            | Ingestion | foie                        | Non classifié   | Cochon d'Inde              | Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour | 24 semaines        |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, | Dermale   | la peau                     | Non classifié   | Mouris                     | Niveau sans                                      | 90 jours           |

|   |           |                             |               |        |  |          |
|---|-----------|-----------------------------|---------------|--------|--|----------|
| sulfates, sels de sodium                            |           |                             |               |        | effet nocif observé 6,91 mg/jour               |          |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | cœur                        | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | Système endocrinien         | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | tube digestif               | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | système vasculaire          | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | foie                        | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | système immunitaire         | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | Système nerveux             | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | yeux                        | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | système respiratoire        | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale   | système vasculaire          | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/jour   | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | sang                        | Non classifié | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 225 mg/kg/jour | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | yeux                        | Non classifié | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 225 mg/kg/jour | 90 jours |

#### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

#### SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du Japon de sécurité industrielle et le droit de la santé. Certaines restrictions peuvent appliquer. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

Santé: 1 Inflammabilité: 0 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                      |            |                                |            |
|----------------------|------------|--------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 41-7593-1  | Numéro de la version :         | 2.00       |
| Date de parution :   | 2025/11/27 | Remplace la version datée de : | 2025/04/17 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDSs de Meguiar's Canada sont disponibles sur le site: [www.meguiars.ca](http://www.meguiars.ca)**